

## Pourquoi rester adhérent du Spelc lorsqu'on est retraité ?

La première raison est celle du militant qui continue par sa cotisation annuelle à soutenir un syndicat dans un esprit de solidarité avec les générations suivantes et par reconnaissance envers le syndicat qui a su l'informer, le représenter, le protéger et le défendre chaque fois qu'il a fallu le faire !

La deuxième raison est que cela vous permet d'être informé(e). Vous recevrez régulièrement de la part du Spelc la « lettre des retraités » et le dossier « Au fil des jours », deux publications nationales riches en informations utiles pour les retraités. De plus, à partir de 2021, nos retraités adhérents seront également abonnés au « courrier des retraités » le magazine de la FNAR (fédération Nationale des Associations de Retraités) !

La troisième raison est que chaque année, le Spelc intervient pour faire rectifier des erreurs des caisses de retraite au détriment de nos nouveaux retraités ou pour les aider dans des démarches administratives.

Une quatrième raison consiste à rester informé(e) de la situation scolaire dans l'académie en continuant à recevoir nos brèves qui vous informent de la réalité vécue par les ex collègues.

La cinquième raison est en relation avec votre vie quotidienne de retraité(e) : vous restez destinataire de la lettre « sortir » qui sélectionne pour vous dans les quatre départements lorrains des activités culturelles (visites / expositions / conférences ...)

Enfin la sixième raison est la possibilité qui vous est proposée est de bénéficier de la carte CEZAM qui vous offre des réductions partout en France pour les concerts, les cinémas, les centres aquatiques, les parcs de loisirs et chez certains commerçants.